

L'Estéron, une rivière d'exception, enfin labellisée !

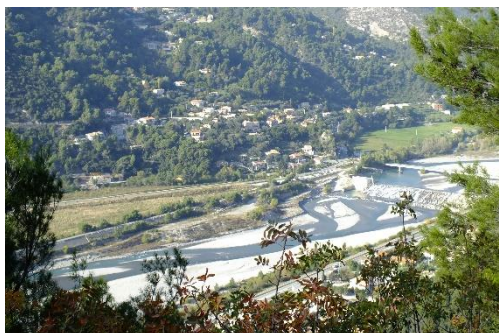
Cérémonie de remise du label « site rivières sauvages » le 26 octobre 2018 à 17h

L'Estéron figure dans le palmarès¹ des trois premières rivières sauvages des Alpes. Cette rivière exceptionnelle au cours libre, aux paysages sauvages et préservés, sans barrage ni captage, vient d'être labellisée. Le label « Site Rivières Sauvages », décerné par AFNOR Certification & le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages sera remis par Christian Lediouren, Directeur adjoint d'AFNOR Certification à M. Eric MELE, Président du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, M. Charles Ange Ginesy, Président de la communauté de communes d'Alpes d'Azur et du Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion des eaux Maralpin (SMIAGE), en présence de Martin ARNOULD, Président du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages.



Née dans les plaines de moyennes montagnes à 1130 mètres d'altitude, la riante et verdoyante Estéron s'engouffre dans l'impressionnante Clue de Saint-Auban pour rejoindre les innombrables ruisseaux et affluents qui constituent son bassin versant parmi les paysages karstiques les plus pittoresques. Cette rivière qui fut autrefois la frontière entre le Comté de Provence de France et le Comté de Nice fait la fierté des habitants de son territoire. C'est en raison de la pureté exceptionnelle de son eau et de ses somptueux décors sauvages qu'elle a été labellisée « Site Rivières Sauvages ».

UNE RIVIERE HORS NORMES



L'Estéron est une rivière de 66,7 km de long (120 km avec les affluents) située majoritairement dans les Alpes-Maritimes (06), à l'est de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Elle représente le second affluent du fleuve Var (en rive droite) après la Tinée

Le bassin versant de l'Estéron regroupe 32 communes au total et s'étend sur une superficie de 451 km². Il est alimenté par 41 affluents dont les principaux sont, par ordre d'importance : le Bouyon, la Gironde, le Riolan, les deux Riou, le Rieu, le Latti, le Moul et le Vallon de Végay.

UNE IDENTITE MULTIPLE

L'Estéron c'est avant tout une histoire commune et une identité multiple, une rivière qui fût prétexte pour matérialiser la frontière entre le Royaume de France et le Duché de Savoie... « *Seule rivière d'importance des Alpes-Maritimes non équipée d'un barrage hydro-électrique, avec son cours libre, son eau cristalline et ses paysages préservés, l'Estéron apparaît bien aux yeux de tous comme une rivière exceptionnelle.* » explique Julien Albert, chargé de mission au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. En effet la quasi-totalité du bassin versant est considérée comme une zone naturelle avec une dominante forestière. Un écrin de verdure, magnifié par les roches karstiques, des panoramas vertigineux et des villages haut perchés, dont l'ancienne commune de la Roque-sur-Estéron, particulièrement pittoresque. Elle fut divisée en deux par l'Estéron et ses eaux turquoise pour former d'un côté, Roquesteron-Grasse, devenue récemment La Roque-en-Provence, médiévale et haut perchée, et Roquestéron de l'autre, avec sa rue unique et ses trésors cachés dans les courettes.

¹ Un sondage place l'Estéron dans le trio de tête des rivières sauvages des Alpes - à l'échelle européenne aux côtés de la Soca (Slovénie), et du Tagliamento (Italie)

UNE NATURE PRESERVEE ET SAUVAGE

La vallée de l'Estéron est l'une des vallées les plus secrètes des Alpes-Maritimes. Ici en moyenne montagne, c'est le territoire des forêts, des vallées agricoles et des gorges escarpées. Le croisement des influences méditerranéennes et alpines favorise une biodiversité rare. Parmi les espèces animales, on y trouve des espèces protégées et sensibles de chauves-souris telle le petit rhinolophe, le minioptère de Schreiber, mais aussi le molosse de Cestoni ainsi que, pour d'autres espèces, le criquet hérisson, l'hydromante de Strinati (cousin de la salamandre), le blageon et le barbeau méridional, l'anguille européenne et l'écrevisse à pattes blanches, toutes protégées.



LA CEREMONIE DE LABELISATION (invitation ci-jointe)

Elle se déroulera à partir de 17h au foyer rural de Roquestéron.

M Eric MELE, Président du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

M. Charles Ange GINESY, Président du SMIAGE,

Co-porteurs du projet recevront le label des mains de Christian Lediouren, Directeur adjoint d'AFNOR Certification

En présence de M. Martin Arnould, Président du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages



A partir de 14h des activités à destination du grand public seront proposées :

- Balade naturaliste avec la LPO
- Ateliers scientifiques avec les petits débrouillards
- Projections de film : Paroles de rivières – projet scolaire 2017 | Le chant de la vallée – projet scolaire 2018
Estéron, l'eau en partage – film réalisé par le Conseil de Développement du PNR

ET POUR EN SAVOIR DAVANTAGE :

ERN : www.ern.org/fr - Rivières sauvages : <https://www.rivieres-sauvages.fr/>

SMIAGE : www.departement06.fr - cliquez aussi [ici](#)



Contacts :

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur : Julien ALBERT, chargé de mission eau, biodiversité, forêt et conseil scientifique (jalbert@pnr-prealpesdazur.fr - (+33) 4 92 42 08 63)

Rivières Sauvages : Mélanie TAQUET, animatrice (animationrivieressauvages@gmail.com - 06 16 68 60 79)

Valérie Santini, Service communication (valerie.santini@eaurmc.fr - 06 33 03 76 24)

Relations-Médias :

Marie Pierre MEDOUGA - Service presse national du Réseau Rivières Sauvages

06 22 78 71 38 – agencerp@orange.fr – www.mp-c.eu - [@mapyntonga](https://www.instagram.com/mapyntonga)

Département des Alpes-Maritimes : Julie Moziyan – 04 97 18 62 06 – jmoziyan@departement06.fr